

## Protection des majeurs

### OBJECTIFS

- Connaître les différents modes de protection après les apports de la réforme du 5 mars 2007
- Connaître le contenu des régimes d'accompagnement
- Identifier les droits des majeurs protégés quant à leur personne et à leur patrimoine
- Cerner les obligations des organes de protection et leur responsabilité

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports techniques et méthodologiques du formateur
- Etude de textes
- Cas pratiques et échange de pratiques entre formateur et stagiaires

### PUBLIC

- Agents des collectivités territoriales en charge d'un public âgé ou hospitalisé
- Agents des EHPAD, maisons de retraite, hôpitaux
- Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (association, indépendant, service)

#### DATES :

22-23 MARS 2010

14-15 OCTOBRE 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

### PROGRAMME

#### Les principes directeurs des dispositifs de protection

- Nécessité
- Subsidiarité
- Responsabilité

#### Les mesures judiciaires de protection

- Les points communs aux trois mesures : ouverture et mise en place, durée et fin de la mesure
- Les spécificités de chaque régime : sauvegarde de justice (définition, ouverture, effets, fin), curatelle (nouveau liés à son ouverture et à son organisation, spécificités liées à l'étendue de la protection, étude du décret concernant la nature des actes), tutelle (avec ou sans conseil de famille, étendue de la protection)

#### Les nouvelles institutions

- Les mesures d'accompagnement : la MASP, la MAJ
- Le mandat de protection future : objet, conditions de fond et de forme, mise en place du mandat

#### La protection de la personne

- Dispositions générales : état des personnes, vie familiale (mariage, pacs, divorce),
- Dispositions spéciales : le logement, les comptes bancaires, médecine